

Conseil de Quartier Centre-Bourg – Compte rendu

Date : 08/10/2024

Lieu : Sous le kiosque

1. Propreté et entretien des espaces publics

Les participants ont évoqué la question de la propreté dans le centre-bourg, notamment l'entretien des trottoirs, des escaliers et des abords de rues. Il a été rappelé que le service technique compte moins d'une dizaine d'agents, mobilisés sur de nombreuses missions, ce qui limite la fréquence des interventions. La commune applique une gestion différenciée des espaces publics (moins d'usage de produits chimiques, respect des sols et de la biodiversité). Certaines rues sont entretenues selon les souhaits des riverains, avec tolérance d'herbes au pied des murs. Des rappels de civisme concernant les déjections canines seront réinstallés dans le village.

2. Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU validé en juin 2025 fait actuellement l'objet d'un recours contentieux. Durant la période d'instruction du recours, ce sont les règles du PLU 2025 qui s'appliquent. Un permis de construire déposé par la société Vinci en juin 2025 est en cours d'instruction. Tant qu'il n'est pas approuvé ou refusé, il reste non consultable par le public. Il a été rappelé les différentes étapes possibles : recours gracieux, recours contentieux, et les délais d'instruction pouvant atteindre plusieurs mois. Le projet a tenu compte des remarques formulées par les habitants lors des concertations préalables.

3. Circulation, stationnement et livraisons

Les difficultés de circulation et de stationnement en centre-bourg ont été évoquées, notamment lors des livraisons des commerces. La municipalité a rappelé la nécessité d'anticiper, dans les futurs projets immobiliers, la création d'espaces dédiés aux livraisons et aux professions libérales afin de limiter la gêne pour les riverains. La rue du Grand Pré a été mise en sens unique dans le cadre de la démarche de « marche exploratoire » afin de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes. Le stationnement a été matérialisé et adapté aux besoins de sécurité. Des réflexions sont en cours concernant la visibilité à certaines intersections et la signalisation spécifique pour les cyclistes.

4. Sécurité et incivilités

Plusieurs habitants ont signalé des incivilités récurrentes à proximité des établissements scolaires. Un policier municipal et une ASVP ont pris leurs fonctions le 1er octobre. La commune a rappelé les limites des effectifs et des moyens humains, mais aussi la mise en place prochaine d'un système de vidéoprotection couvrant progressivement le territoire communal, en lien avec la gendarmerie. Ce dispositif vise à renforcer la sécurité, prévenir les dégradations et faciliter la résolution d'évènements.

5. Éclairage public et circulation routière

L'extinction nocturne de l'éclairage public, en place depuis plusieurs années, a permis une baisse significative de la consommation énergétique. La commune reste attentive aux points jugés dangereux et peut rétablir un éclairage ponctuel sur demande motivée. Des aménagements visant à réduire la vitesse sur les voies départementales (plateaux, radars pédagogiques) sont à l'étude en concertation avec le Département.